

Déclaration de Djibouti a l'EPU de Madagascar

20^e Session de l'EPU

03/11/2014

Mr le président,

Nous accueillons chaleureusement la délégation de Madagascar et nous la félicitons pour la bonne présentation de leur rapport national.

Nous prenons note avec satisfaction de l'adoption d'une nouvelle constitution pour rétablir et renforcer les Droits de l'homme à Madagascar.

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler 2 recommandations

- 1) Lutter contre la précarité et la pauvreté
- 2) Inscrire les Droits de l'homme dans le programme scolaire

Enfin, nous recommandons à la communauté Internationale de soutenir le Madagascar dans l'accomplissement de ses objectifs vers la pleine réalisation des Droits de l'Homme

Je vous remercie Mr le Président